



Albaugh™
Your Alternative™



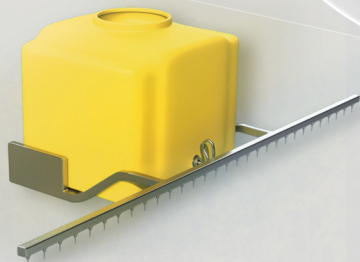
Clomate®



Clomate®

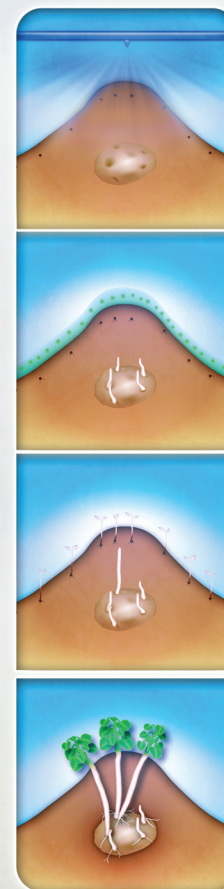
Clomate est le nouvel herbicide à base de clomazone contre les gaillets et d'autres mauvaises herbes difficiles à éliminer dans les cultures de pommes de terre et de colza.

Clomate est une formulation micro-encapsulée pour une sélectivité optimale



Clomate utilise la nouvelle technologie dite de microencapsulation interfaciale afin de garantir un taux optimal de libération de la matière active pour un contrôle maximum des mauvaises herbes et la plus grande sécurité des cultures.

Mode d'action



Appliquées en prélevée de la culture et des mauvaises herbes, les microcapsules de Clomate se dégradent progressivement et libèrent l'ingrédient actif dans la matrice eau-sol de surface pour former une barrière contre les mauvaises herbes en germination.

Les graines des mauvaises herbes sensibles germent dans la zone traitée et absorbent une dose létale de clomazone qui bloque la synthèse de la chlorophylle et d'autres pigments. Clomate détruit une grande variété de mauvaises herbes.

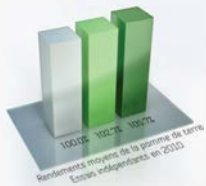
Clomate peut être utilisé seul ou mélange avec d'autres herbicides. Clomate protège la culture contre la concurrence des mauvaises herbes au cours de la phase critique de la germination.

Clomate – un bon départ pour vos cultures de pomme de terre

Pomme de terre

Clomate doit être appliqué avant la levée de la culture et des mauvaises herbes, dès que possible après le dernier buttage et avant que la surface du sol ne commence à se fendiller (généralement 7 jours environ avant la levée). Toutes les variétés de pommes de terre peuvent être traitées (sauf pour la production de plants), mais les tubercules doivent être recouverts d'au moins 20 mm de terre pour garantir une protection adéquate de la culture. Le sol doit être finement labouré et sans mottes. Appliquez une dose de 0,3 litre de Clomate pour 200 à 400 litres d'eau par hectare. Respectez toutes les autres mises en garde et restrictions d'utilisation figurant sur l'étiquette.

Amélioration du rendement de la pomme de terre



Pas de traitement
 Dose normale de Clomate
 Dose double de Clomate

Clomate a été appliqué à une dose normale et une dose double sur des cultures sans mauvaises herbes pour vérifier la possibilité d'effets négatifs sur le rendement de la culture. Six essais indépendants ont été réalisés sur plusieurs variétés en 2010. Les parcelles traitées au Clomate n'ont montré aucune marque durable sur la culture ni aucun effet négatif sur le rendement. À la récolte, le rendement moyen des parcelles traitées était légèrement supérieur à celui des parcelles non traitées. Clomate n'a produit aucun effet négatif sur la distribution de la taille des tubercules ni sur la teneur en matière sèche. Par ailleurs, les tests de cuisson n'ont révélé aucune dénaturation.



Une efficacité prouvée sur diverses adventices difficiles à éliminer dans les cultures de pomme de terre, colza et soja.

Testé pendant quatre saisons dans 60 essais indépendants en plein champ, Clomate a donné des niveaux de contrôle des mauvaises herbes équivalents ou supérieurs à ceux des produits standards autorisés.



Galiet



Stellaire



Lamier



Chénopode (MS)



Capselle bourse à pasteur

*Les codes (cadres) couleur des photos des mauvaises herbes ci-dessus correspondent aux couleurs des barres du graphique. Les nombres entre parenthèses indiquent la fréquence d'occurrence des mauvaises herbes.

Colza

Appliquez Clomate dès que possible après le semis et avant la levée de la culture et des mauvaises herbes. Toutes les variétés de colza d'hiver peuvent être traitées, mais les semences doivent être recouvertes d'au moins 20 mm de terre pour assurer une protection adéquate de la culture. Le sol doit être finement labouré et sans mottes. Appliquez une dose de 0,33 litre de Clomate pour 200 à 400 litres d'eau par hectare. Respectez toutes les autres mises en garde et restrictions figurant sur l'étiquette.

Amélioration du rendement pour le colza



Pas de traitement
 Dose normale de Clomate
 Dose double de Clomate

Clomate a été appliqué à une dose normale et à une dose double sur treize parcelles de colza exemptes de mauvaises herbes en 2008 et 2010 pour vérifier la possibilité d'effets négatifs sur le rendement de la culture. Les parcelles traitées au Clomate n'ont présenté aucune marque durable sur la culture ni aucun effet négatif sur le rendement. À la récolte, le rendement moyen des parcelles traitées était légèrement plus élevé que celui des parcelles non traitées. Clomate n'a produit aucun effet négatif sur la teneur en eau et en huile des graines récoltées.

Avertissement relatif à la dérive des vapeurs

Sous certaines conditions climatiques, la clomazone peut se volatiliser pendant et après l'application, dériver dans l'air et se déposer sur des plantes non cibles.

Ceci peut causer une décoloration (blanchiment) localisée du feuillage, généralement transitoire et s'estompant avec la croissance de la plante.

La clomazone, matière active du Clomate, est formulée sous forme de capsules microscopiques qui réduisent la volatilisation de la matière active au cours de la pulvérisation et la maintiennent à la surface du sol.

Sous l'effet de la température, de l'eau et de la lumière du soleil, les microcapsules se dégradent progressivement et libèrent la clomazone dans le sol où elle se dissout avec l'humidité. Elle est ensuite absorbée par les racines des adventices.

Les symptômes caractéristiques du blanchiment des feuilles qui peuvent apparaître sont présentés sur les photographies à droite.

Respectez toutes les mises en garde et les restrictions d'emploi qui figurent sur l'étiquette pour réduire le risque de volatilisation et la dérive des embruns de pulvérisation. D'autres renseignements et recommandations peuvent être obtenus auprès de votre distributeur ou de votre conseiller en protection phytosanitaire.



Clomate®

Herbicide de pré-levée des cultures de pomme de terre et de colza
AMM n°: 2140042

Composition: 360 g/L de clomazone (groupe HRAC F3)

Formulation: Suspension de Capsules (CS)

Classement: SGH09, H410

Délai de rentrée: 6 heures

Zone Non Traitée aquatique: 5 mètres

Zone Non Traitée Zone non cultivée adjacente: 5 mètres



| | Dose d'emploi | Nombre max d'applications | DAR (jours) |
|----------------------------|---------------|---------------------------|-------------|
| Soja*Désherbage | 0,40 L/ha | 1 | F |
| Colza*Désherbage | 0,33 L/ha | 1 | F |
| Pomme de terre *Désherbage | 0,30 L/ha | 1 | F |

Albaugh Europe Sàrl,

World Trade Center Lausanne - Avenue Gratta-Paille 2, 1018 Lausanne, Switzerland

www.albaugh.eu Tel: 020 3551 2580 Fax: 020 7872 5611



Albaugh Europe is a trading style of Albaugh UK Ltd. - Clomate is a trademark of Albaugh UK Ltd. - www.clomate.eu